



LES FAITS MARQUANTS DU SMDD LUNDI 26 AOÛT 2002

Le Sommet Mondial pour le Développement Durable (SMDD) s'est ouvert aujourd'hui au Centre des Congrès de Sandton, à Johannesburg, en Afrique du Sud. Au cours de la plénière d'ouverture, les délégués devaient entendre les déclarations liminaires, procéder à l'élection des membres du Bureau et traiter des questions d'organisation des travaux et du règlement intérieur. Des plénières organisées en partenariat ont été convoquées sur les thèmes santé et environnement et biodiversité et gestion des écosystèmes. La Grande Commission s'est réunie brièvement pour passer en revue les résultats des consultations informelles des 24 et 25 août 2002. Les négociations devaient reprendre, l'après-midi et le soir, dans le cadre de Vienne et dans des groupes de contact sur les thèmes des moyens de mise en œuvre et des arrangements institutionnels.

LA PLENIERE D'OUVERTURE

LES DECLARATIONS LIMINAIRES: Nitin Desai, Secrétaire Général du SMDD, souhaite la bienvenue aux participants et ouvre la réunion. Thabo Mbeki, Président de la République d'Afrique du Sud, fut élu Président du SMDD par acclamation. Dans son intervention, le Président Mbeki mit l'accent sur le fossé grandissant entre le Nord et le Sud et sur la crise imminente posée par la pauvreté et la dégradation environnementale. L'orateur appela à un Plan de Mise en Œuvre de Johannesburg à la fois pratique et sensé, et apte à concrétiser le cadre d'Action 21, et mit en exergue le thème de la conférence "l'être humain, la planète et la prospérité." Il conclut son allocution en appelant à quitter la mentalité de la survie des plus forts pour celle d'une plus grande solidarité humaine pour la réalisation du développement durable.

Desai déclara que le SMDD est la dernière réunion du cycle des conférences mondiales tenues tout au long de cette dernière décennie. Il souligna la pertinence de la Conférence Ministérielle Internationale de l'OMC, de Doha, sur le Financement du Développement, et mit en relief l'importance de traiter les problèmes d'ordre social, environnemental et économique. Il mit en exergue la sévérité de la pandémie des VIH/SIDA et l'impératif d'une approche intégrée pour la concrétisation du développement durable. Il souhaita voir le Plan de Mise en Œuvre revêtir la forme d'un programme à moyen-terme, consacré à la réalisation des engagements pris par les Etats en partenariat avec les acteurs locaux, les ONG et le monde des affaires.

Klaus Töpfer, Directeur Exécutif du PNUE, nota les progrès réalisés depuis Rio dans la réalisation de la durabilité, et affirma que les nouvelles preuves scientifiques des changements environnementaux survenant à l'échelle mondiale exigeaient une multiplication des efforts. Il qualifia le SMDD, de Sommet de la mise en œuvre, de l'imputabilité et des partenariats. Töpfer identifia les causes profondes de la dégradation environnementale mondiale, comme étant la pauvreté envahissante et les inégalités dans la répartition des richesses, et mit ainsi en relief le thème "l'environnement pour le développement." Il exhorta les délégués à œuvrer pour la réalisation d'un développement durable au plan environnemental, économique et social.

LES QUESTIONS D'ORGANISATION DES TRAVAUX ET DU REGLEMENT INTERIEUR: Les délégués adoptèrent le règlement intérieur provisoire (A/ CONF.199/3) et l'ordre du jour provisoire (A/CONF.199/1). Ils élirent, par acclamation, 20 Vice-présidents: le Cameroun, le Ghana, le Kenya, le Nigeria et l'Ouganda, pour les Etats Africains; la Hongrie, la Roumanie, la Fédération Russe, la Slovénie et l'ex-République Yougoslave de Macédoine, pour les Etats de l'Europe de l'Est; Antigua et Barbuda, le Brésil, Cuba, le Mexique et le Pérou, pour les Etats d'Amérique Latine et Caraïbes; et, la Belgique, le Danemark, l'Allemagne, la Nouvelle Zélande et la Norvège pour les Etats de l'Europe de l'Ouest et Autres. Les Vice-présidents pour les Etats Asiatiques, ainsi que le Rapporteur Général, seront élus après la tenue de nouvelles consultations. Les délégués élirent également le Ministre des Affaires Etrangères, Nkosazana Dlamini Zuma (Afrique du Sud), Vice-président d'office, et Emil Salim (Indonésie), Président de la Grande Commission.

LES PLENIERES ORGANISEES EN PARTENARIAT

Le Ministre Zuma présida, et Jan Pronk, Envoyé Spécial du Secrétaire Général du SMDD, modéra les travaux des deux plénières organisées en partenariat sur le thème de la santé et de l'environnement, et celui de la biodiversité et de la gestion des écosystèmes. Les plénières inclurent des exposés d'experts et un débat de groupe entre gens du domaine, suivi de commentaires des pays.

SANTE ET ENVIRONNEMENT: Dans sa présentation liminaire, David Nabarro, de l'Organisation Mondiale de la Santé, a affirmé que l'amélioration de la santé est crucial pour l'allègement de la pauvreté et le développement durable. Il mit en relief les principaux objectifs à atteindre, notamment ceux consistant: à s'assurer

Ce numéro du Bulletin des Négociations de la Terre © <enb@iisd.org> a été rédigé par Stas Burgiel, Ph.D. <stas@iisd.org>, Peter Doran, Ph.D. <peter@iisd.org>, Holly Kaufman <holly@iisd.org>, Prisna Nuengsigkapien <prisna@iisd.org>, Lavanya Rajamani <lavanya@iisd.org>, Richard Sherman <rsherman@icon.co.za> et Andrey Vavilov, Ph.D. <andrey@iisd.org>. Edition Numérique: Franz Dejon <franz@iisd.org>, David Fernau <david@iisd.org> et Leila Mead <leila@iisd.org>. Editrice en Chef: Pamela S. Chasek, Ph.D. <pam@iisd.org>. Version Française: Mongi Gadhoun: mongi@iisd.org. Directeur du Service Information: Langston James Goree VI <kimo@iisd.org>. Directrice des opérations: Marcela Rojo <marcela@iisd.org>. Assistant en Ligne: Diego Noguera <diego@iisd.org>. Les principaux bailleurs de fonds du Bulletin sont: Le Ministère Néerlandais des Affaires Etrangères et du Commerce Extérieur, le Gouvernement du Canada (à travers l'ACDI), les Etats-Unis (à travers l'USAID), l'Agence Suisse de l'Environnement, des Forêts et du Paysage (SAEFL), le Royaume-Uni (à travers le DFID, la Commission Européenne (DG-ENV), le Ministère Danois des Affaires Etrangères et le Gouvernement Allemand (à travers les Ministères de l'Environnement (BMU) et de la Coopération pour le Développement (BMZ)). Un soutien général a été accordé au Bulletin, au titre de l'exercice 2002, par: les Ministères Finlandais des Affaires Etrangères et de l'Environnement, le Gouvernement Australien, le Ministère Suédois des Affaires Etrangères, le Ministère Néo-Zélandais des Affaires Etrangères et du Commerce Extérieur, les Ministères Norvégiens de l'Environnement et des Affaires Etrangères, Swan International et l'Agence Nipponne de l'Environnement (à travers l'IGES). La version Française est financée par le Ministère Français des Affaires Etrangères. Un financement spécial pour la couverture du SMDD a été fourni par le Gouvernement Suédois. Le Bulletin est joignable à <enb@iisd.org> et par tel: +1-212-644-0204; fax: +1-212-644-0206. L'IIDD peut être contacté par à <info@iisd.ca> et par courrier au 161, Portage Avenue East, 6th Floor, Winnipeg, Manitoba R3B 0Y4, Canada. Les opinions exprimées dans le Bulletin appartiennent à leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement les vues de l'IIDD et des bailleurs de fonds. Des extraits du Bulletin peuvent être utilisés uniquement dans des publications non commerciales moyennant une citation appropriée. Les versions électroniques du Bulletin sont diffusées par courriel et sont disponibles à travers le serveur WWW Linkages à: <http://www.iisd.ca/linkages/>.



que les systèmes de santé sont en phase avec les besoins des populations; à élargir l'implication intersectorielle; et à garantir la mise à disposition de ressources additionnelles. Il suggéra que les partenariats se focalisent sur: la réduction de la pauvreté et de la malnutrition; l'éradication des principales maladies; l'amélioration de l'accès à des prestations sanitaires abordables; et l'amélioration du suivi, de l'évaluation et des capacités en matière de détermination des risques.

La discussion entre les représentants des Groupes Principaux mit en lumière, *entre autres*: le besoin de ressources additionnelles; les partenariats existants entre les agences des Nations Unies; l'impératif d'une action concertée au niveau national; l'importance de la santé procréatrice, de la dynamique démographique et du rôle des femmes; et, l'importance du savoir indigène. Les experts appelèrent: à une anticipation des menaces émergentes posées à la santé; à une coopération intersectorielle (e.g., coopération avec les chercheurs, les services publics, les éducateurs et les collectivités locales); et à une attention à la santé infantile, à travers la mise en place de programmes de vaccination, de prévention et de d'éducation. Il fut noté que 30 milliards de dollars supplémentaires pouvaient sauver huit millions de vies et donner lieu à un rendement six fois plus important que l'investissement.

L'INDONESIE et le SENEGAL soulignèrent le besoin de traiter le problème des maladies émergentes ou ré-émergentes, comme le paludisme, la diarrhée et les VIH/SIDA, et le BANGLADESH évoqua la pollution atmosphérique. La NORVEGE encouragea l'adoption de l'horizon 2015, pour la réalisation de l'objectif santé adéquate. L'ORGANISATION DES FEMMES POUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DEVELOPPEMENT nota que la santé est une question relevant des droits de l'Homme, y compris l'accès à des conditions sanitaires appropriées, à l'éducation et à des services de santé sûr et abordables. CUBA offrit ses services techniques pour aider à combattre *entre autres*, les VIH/AIDS et, avec le SWAZILAND, appela à un soutien financier plus important. Le SWAZILAND remit en question "les prêts pour la santé" qui risquent d'hypothéquer l'avenir des pays. L'UE mit l'accent sur sa promesse de verser 1 milliard de dollar au Fonds Mondial pour la Lutte contre le SIDA, la Tuberculose et le Paludisme, et encouragea les pays en développement à mobiliser leurs propres ressources et à mettre en place des politiques nationales et des cadres budgétaires.

La FINLANDE encouragea, pour circonvier le problème du VIH/SIDA, la prise de mesures préventives, telles que des pratiques sexuelles sûres, en particulier pour les hommes, et la production et la distribution de préservatifs. Un représentant des SYNDICATS souligna l'importance d'améliorer l'intégration de la santé générale et de la santé professionnelle. L'AFRIQUE DU SUD proposa la prise d'engagements concrets: pour l'élaboration de stratégies; pour des changements dans les pratiques commerciales internationales qui empêchent l'accès à des médicaments abordables; pour l'investissement dans la recherche de nouveaux médicaments et vaccins; et, pour la réalisation des objectifs fixés quant aux financements du Fonds Mondial.

BIODIVERSITE ET GESTION DES ECOSYSTEMES:

Peter Schei, Conseiller Spécial auprès du PNUE, souligna l'importance des liens entre les différents domaines de WEHAB (l'eau, l'énergie, la santé, l'agriculture et la biodiversité). L'orateur mit en relief les valeurs de la biodiversité et identifia nombre de défis posés à la mise en œuvre, ayant trait: au savoir et à l'information; à l'intégration de la biodiversité dans les marchés; aux capacités humaines et institutionnelles; au financement de la biodiversité; à

la mise au point et au transfert des technologies; à la mondialisation et à la biodiversité; au partage des avantages; et, au renforcement des capacités. Il proposa la fixation d'objectifs indicatifs dans les domaines tels que ceux de l'intégration sectorielle; de l'implication des populations locales et indigènes; de la coordination des accords environnementaux; du renforcement des capacités; et de l'inversement des pertes de biodiversité.

Hamdallah Zedan, Secrétaire Exécutif de la Convention sur la Diversité Biologique (CDB), nota l'existence de barrières politiques, économiques, techniques et institutionnelles, posées à la mise en application. Il identifia la nécessité de s'assurer, *entre autres*: que la biodiversité soit intégrée dans les plans sectoriels et intersectoriels nationaux pertinents; que les politiques du commerce international et celles environnementales se soutiennent mutuellement; que des objectifs quantifiables soient établis; que tous les acteurs concernés soient impliqués; que des ressources financières adéquates soient mises à disposition; et que les profits tirés de la biodiversité soient équitablement partagés au sein et entre les pays.

Les représentants des Groupes Principaux soulignèrent le besoin d'accélérer l'action pour la protection de la biodiversité et de mettre en application ce qui a été décidé à Rio et ce qui figure dans les accords internationaux. Ils apportèrent leur appui à l'idée d'une meilleure coordination entre les accords multilatéraux et avec l'OMC, ainsi que la mise en place de politiques nationales et locales et des modèles de développement intégrant la bonne gestion des écosystèmes et l'allègement de la pauvreté. Les orateurs soulignèrent aussi les préoccupations en matière d'équité; la conscientisation du public; le partage des avantages et des fardeaux; la création d'emplois qui ne surexploient pas les écosystèmes; des règles commerciales justes; des connaissances scientifiques suffisantes pour agir; le savoir des communautés locales et indigènes; l'implication de toutes les générations; et une focalisation sur les écosystèmes par-dessus la protection des espèces.

Le DANEMARK, au nom de l'UE, nota qu'en 2001, les chefs d'Etat de l'UE s'étaient accordés sur l'arrêt des pertes de biodiversité, d'ici 2010, et appela le SMDD d'adopter les horizons proposés pour l'arrêt des pertes de ressources naturelles (2015) et des pertes de biodiversité (2010). Le ROYAUME-UNI, la NORVEGE et la REPUBLIQUE TCHEQUE appelèrent également à la fixation d'un calendrier pour la protection des ressources naturelles. La REPUBLIQUE TCHEQUE souligna aussi l'intégration d'indicateurs et la valeur des services en rapport avec les écosystèmes dans la conception des politiques dans le domaine de la biodiversité. L'EQUATEUR souligna que la protection environnementale devrait figurer parmi les plates-formes des candidats aux élections nationales. L'INDE mit en relief l'importance de la compensation monétaire pour les ressources génétiques, et, avec le BENIN et le GABON, appela au renforcement des capacités. Le BENIN et l'OUGANDA indiquèrent que la pauvreté est l'un des plus grands problèmes posés à la biodiversité et nota les potentialités de financement par le FEM. Le JAPON appuya l'idée d'accroître la collecte et l'échange des données, y compris à travers les réseaux écologiques, aux niveaux national, régional et local.

LA GRANDE COMMISSION

Le Président Salim (Indonésie) ouvrit la première réunion de la Commission, retraça les réalisations accomplies à Bali, et nota les points de divergences restant à résoudre, à savoir, la mondialisation, le commerce, la finance, le principe de responsabilités communes mais différenciées et le calendrier des réalisations en



vue. Dumisani Kumalo (Afrique du Sud), Président des consultations informelles qui ont précédé le Sommet, présenta un rapport sur les progrès réalisés durant les deux journées écoulées, soulignant qu'un accord avait été atteint sur un certain nombre de libellés concernant, *entre autres*, les peuples indigènes, les pêches, la gestion des catastrophes et l'Afrique. L'orateur mit également l'accent sur l'énergie et le climat comme des domaines susceptibles de bénéficier d'une assistance au niveau politique. Salim fit part de son souhait de voir le travail de la Grande Commission être parachevé d'ici la soirée du 27 août.

NDLR: *La couverture des négociations par le BNT s'est arrêtée à 22h.*

LE CADRE DE VIENNE: Les délégués se sont réunis dans le cadre de Vienne, au cours des séances de l'après-midi et de la soirée.

Eradication de la Pauvreté: L'après-midi, le groupe entendit lecture des rapports émanant des consultations informelles concernant la question du fonds Mondial de solidarité (6(b)) et du calendrier devant être retenu pour la question des calendriers (7 et 7alt), les deux points nécessitant un temps supplémentaire pour délibérations. Au sujet de l'assistance en matière de création d'emplois et de l'Organisation Internationale du Travail(OIT) le groupe s'accorda sur une formulation appelant à la multiplication des opportunités génératrice de revenus et tenant compte de la Déclaration de l'OIT (9(b)).

Changement des modes non viables de Consommation et de Production: Les consultations informelles se sont poursuivies sur le thème des modes de consommation et de production (14), sur l'approche basée sur le cycle de vie (14(c)) et sur l'éco-étiquetage (14(e)). Les consultations sur la question des produits chimiques (22 et 22(h)) se sont également poursuivies, en se focalisant sur: la précaution, suggérant que de transmettre ce point aux discussions autour des Principes de Rio; et, sur la question du calendrier, suggérant un débat élargi sur tous les objectifs. Le groupe parvint à un consensus autour du libellé consacré le Plan d'action 21, soulignant l'importance du renouvellement de l'engagement, comme avancé dans ce dernier document, dans le domaine de la gestion rationnelle des produits chimiques.

Protection et Gestion des Ressources Naturelles de Base: Une formulation révisée du chapeau du chapitre (23), fut circulée et la plupart des délégués apportant leur appui à une nouvelle référence dans le domaine des minéraux. La plupart plaidèrent pour l'inclusion des minéraux, alors qu'un désaccord significatif continue sur les questions d'objectifs, de l'approche basée sur les écosystèmes et la précaution. Les délégués débattirent par ailleurs du point de savoir si oui ou non il fallait réintroduire le libellé appelant à l'intégration sectorielle, et sur la pertinence des accords environnementaux. Au sujet des pêches, le groupe examina un paquet supprimant la référence au terme "équitable" (30) et inséra un libellé complémentaire consacré au droits, aux intérêts et/ou besoins particuliers des pays côtiers en développement. Plusieurs délégations appelèrent à un éclaircissement du point de savoir s'il y avait des droits particuliers concernant les pêches, dans le droit international en vigueur, soulignant qu'une nouvelle formulation sur les droits établirait un précédent majeur. Présentant des interprétations différentes des conclusions de la PrepCom IV, les délégués débattirent de la ponctuation, pour savoir si l'horizon 2012 se référerait au renforcement des réseaux représentatifs, ou, plus généralement aux outils traitant de l'approche basée sur les écosystèmes, les pratiques de pêche destructrices et les zones marines protégées (31(c)).

Le Développement Durable des Petits Etats Insulaires en Développement (PEID): Le groupe s'accorda sur un nouveau libellé appelant à aider les PEID à délimiter les zones de gestion côtières et les zones économiques exclusives, y compris le plateau continental au -delà de 200 miles de la ligne de référence côtière (52(c)).

Le Développement Durable de l'Afrique: Les délégués s'accordèrent, pour le chapeau, sur un libellé reconnaissant que les efforts de l'Afrique pour la réalisation du développement durable sont entravés par les conflits, l'insuffisance de l'investissement, l'accès limité aux opportunités du marché et les contraintes au niveau de l'approvisionnement, le fardeau de la dette, le déclin historique des niveaux de l'APD, et par l'impact du VIH/SIDA (56). Le libellé consacré aux droits de l'Homme et aux libertés fondamentales est resté non résolu. Les délégués débattirent du point de savoir si tous les droits de l'Homme ou ceux universellement approuvés devaient être protégés (56(a)). Ils déférèrent la discussion autour du soutien d'une évaluation environnementale stratégique (56(h)), ce paragraphe faisant partie intégrante du paquet proposé qui n'avait pas été finalisé, et sur le point de savoir s'il fallait faire référence aux autres paragraphes ayant trait à l'énergie, figurant dans le texte appuyant les efforts de l'Afrique visant à mettre en application les objectifs du NEPAD, touchant à l'accès à l'énergie (56 (j(i))).

GROUPE DE CONTACT SUR LES MOYENS DE MISE EN ŒUVRE: Le groupe de contact, modéré par John Ashe (Antigua et Barbuda), poursuivit les négociations autour du thème on finance et commerce, sur la base d'une version révisée du papier soumis par Ashe, le 24 août. *Le groupe de contact était prévu de se retrouver à 10h pour considérer le projet de texte du chapitre consacré à la mondialisation.*

Finance: La dette extérieure (9), un groupe de pays proposa que les mesures d'allègement de la dette doivent être poursuivies vigoureusement et rapidement, y compris dans les clubs de Paris et de Londres et d'autres fora pertinents. Un nouveau sous-paragraphe, encourageant les pays donateurs à prendre des mesures permettant de s'assurer que les ressources fournies pour l'allègement de la dette ne soit pas soustraites de l'APD, fut proposé mais pas approuvé.

Commerce: La proposition de supprimer la référence à la date de janvier 2005 pour la conclusion des négociations de Doha trouva opposition lors de la discussion autour de l'accomplissement des engagements (12). Un groupe de pays proposa un libellé appelant à l'élimination des sanctions commerciales unilatérales utilisées, pour le renforcement de l'agenda environnementales (12(b)). Les délégués ne parvinrent pas à s'entendre sur le point de savoir s'ils devaient "travailler en vue de," "encourager fortement" ou "s'engager" en faveur de l'objectif de mise à disposition d'un accès hors-taxe et hors-quota pour les exportations des pays les moins avancés (13). Un groupe de pays proposa l'insertion d'un libellé appelant à l'établissement d'un mécanisme international pour stabiliser les prix du marché permettant de faire face à l'instabilité des prix des matières premières et au déclin des termes de l'échange, dans le paragraphe consacré aux pays dépendants des matières premières (15).

Au sujet des subventions écologiquement préjudiciables et/ou faussant le marché, un groupe de pays expliqua qu'il a de sérieuses réserves (17(b)alt). Le groupe proposa aussi un nouveau sous-paragraphe appelant au soutien du travail de la Commission Mondiale de l'OIT sur la Dimension Sociale (17(c)).



Une proposition de supprimer la référence aux évaluations de l'impact environnemental trouva l'opposition d'un certain nombre de pays (17(d)). Plusieurs délégations apportèrent leur appui à la suggestion de considérer le développement durable dans les accords régionaux de coopération commerciale, existants et nouveaux (19(a)alt). Une proposition de supprimer le sous-paragraphe (19(c)) appelant à l'expansion des marchés domestiques et internationaux des produits organiques trouva résistance. Un pays appela à accorder "l'attention due au besoin du respect du contrôle de la qualité et à la préservation de la confiance du consommateur." Une autre délégation offrit son soutien à des initiatives volontaires basées sur la loi du marché, compatibles avec l'OMC (19(c)alt).

GROUPE DE CONTACT SUR LES ARRANGEMENTS INSTITUTIONNELS: Coprésidé par Lars-Göran Engfeldt (Suède) and Ositadinma Anaedu (Nigeria), le groupe de contact sur le Chapitre X du projet de Plan de Mise en Œuvre, se réunit au cours des séances de l'après-midi et de la soirée. Le groupe de contact passa en revue les questions restées en suspens après le débat qui s'est étalé jusque tard dans la nuit, durant les négociations style de Vienne du 25 août, lorsqu'un groupe de pays insista sur le besoin de traiter le Chapitre X, dans son ensemble. On parvint toutefois à une entente, selon laquelle les délégations respecteront le travail accompli dans d'autres consultations menées autour des paragraphes du Chapitre X.

Plusieurs paragraphes sont restés non résolus; ils concernent notamment: le principe des responsabilités communes mais différenciées (120); la règle de loi et le respect des droits de l'Homme (121(d)bis et 121(d)bis alt); l'encouragement des partenariats par les institutions internationales (138(b) et (c)); du paragraphe 139 qui se focalise, *entre autres*, sur la nécessité d'un mécanisme de financement permanent pour la CCD; du lien entre le rôle de l'ECOSOC dans le suivi des conclusions du SMDD et du Consensus de Monterrey (126(f)); des lignes directrices devant encadrer l'accès à l'information et la participation du public (151); et l'interconnexion entre les droits de l'Homme et la protection environnementale (152).

Un certain nombre de délégations n'étaient pas prêtes à procéder à l'examen du libellé consacré au thème de la finance et du commerce (122(b) et (c)) ce dernier étant en cours de discussion dans le groupe de contact sur les moyens de mise en œuvre. Il y eut large acceptation de la clause consacrée à la dimension sociale (122(g)), mais l'accord final fut suspendu, en attendant le résultat de la discussion menée dans le groupe de contact, dans le même paragraphe, autour des conventions de l'OIT sur les principales normes de travail, ce dernier point étant pris en charge, dans le paragraphe 9(b), par la Grande Commission.

La discussion ne fut pas fructueuse autour du libellé appelant à l'instauration d'un environnement économique international favorable, le paragraphe pertinent (123) ayant été, à l'origine, proposé par un groupe de pays à la PrepCom IV, pour équilibrer le libellé consacré à la bonne gouvernance domestique (146). Le Président indiqua que Koen Davidse (Pays-Bas) modérera les consultations sur ce sujet. Davidse pourrait produire un texte le 27 août.

Le libellé appelant à la prise de mesures pour formuler des stratégies nationales de développement durable, la mise en œuvre devant commencer en 2005 (145(b)), fut approuvé.

DANS LES COULOIRS I

Des préoccupations ont été exprimées selon lesquelles les négociations autour de la ratification du Protocole de Kyoto risquaient de s'avérer l'une des questions les plus difficiles dans les délibéra-

tions de haut niveau. Quelques délégués ont indiqué que la transmission de cette question politique sensible aux ministres ou aux chefs d'Etats, telle qu'elle a été suggérée au sein de la Grande Commission, risquait de faire aboutir à un affaiblissement de la formulation existante. D'autres pensent d'un effort en vue d'une formulation plus forte pourrait être utilisé comme levier pour des engagements sur des objectifs et des calendriers précis pour les systèmes d'énergie renouvelable. La CdP-8 de la CCCC étant prévue au mois d'octobre prochain, certains délégués ont déclaré que l'élimination de toutes les références aux changements climatiques pourrait être préférable à un recul des engagements.

DANS LES COULOIRS II

Il y a eu aussi pas mal de bruits autour des questions ayant trait à la participation. Certaines délégations de pays en développement ont fait part de leur réserves concernant leur accès restreint à la parole dans le cadre style de Vienne revêtu par les négociations, notant que les pays en développement ont été requis de parler d'une seule voix, mais que la plupart des pays industrialisés ont fait librement des interventions en leur nom propre. D'autres en étaient à se demander si des voix discordantes émanant des pays du G-77/ Chine viendraient affaiblir ou, au contraire, renforcer la position des pays en développement.

Le discours improvisé du Secrétaire Général du SMDD, Desai, lors de la Plénière d'ouverture, a été bien reçu, en cela qu'il est venu donner le ton du Sommet et brosser un aperçu du cadre qui permettrait d'engager à la fois les gouvernements et la société civile sur une voie praticable menant au développement durable. De nombreux groupes principaux participants ont accueilli favorablement la déclaration du Président Mbeki sur le besoin d'inclure les acteurs non-gouvernementaux dans les délibérations du Sommet. Il se trouve cependant que l'espace limité à l'intérieur du centre des congrès et le nombre de représentants d'ONG, excédant de loin celui des badges d'accès disponibles, ont fait craindre beaucoup quant aux chances de les voir participer pleinement. Ceux qui étaient restés dehors ont attendu avec impatience la confirmation des bruits qui ont couru au sujet de l'annonce de nouveaux arrangements concernant la participation, qui leur permettraient l'accès de l'édifice sur la base du "premier venu, premier servi".

A SUIVRE AUJOURD'HUI

PLENIERES EN PARTENARIAT: Les Plénières organisées en Partenariat sur le thème de l'agriculture à 10h et sur le thème des questions intersectorielles à 15h, auront lieu dans la Salle Plénière.

GRANDE COMMISSION: La Grande Commission se réunira à partir de 10h dans la Salle Exhibition 1, pour poursuivre les négociations autour du projet de Plan de mise en œuvre.

GROUPE DE CONTACT: Le groupe de contact sur les arrangements institutionnels reprendra ses négociations à 10h dans la Salle "Committee Room 5". Procurez-vous le nouveau texte sur le thème de la bonne gouvernance. Vérifiez les horaires et les lieux de la prochaine session du groupe de contact sur les moyens de mise en œuvre.